

Agrivoltaïque, la palette de solutions

Jean-Louis Bal,
président d'Agir pour le climat,
membre d'Observ'ER



La France vient de vivre l'été le plus chaud et le plus ensoleillé de son histoire, ce qui a entraîné beaucoup de commentaires politiques et médiatiques sur les surchauffes dans des zones urbaines peu équipées en climatisation et sur les incendies historiques qui ont ravagé des milliers d'hectares de forêts, y compris dans le nord du pays. Cette émotion est bien compréhensible et nous espérons que la classe politique en tirera rapidement les conclusions les plus rationnelles, à l'occasion des prochaines échéances électorales notamment.

Il existe cependant un secteur économique essentiel sur lequel ces canicules ont eu un impact dont on commence seulement à mesurer l'ampleur – touchant, en cascade, la population des consommateurs que nous sommes : le secteur agricole. Face aux vagues de chaleur à répétition, les rendements des cultures et des élevages se sont effondrés dans des proportions de grande ampleur. La France a manqué d'eau, elle a subi des excès d'ensoleillement. Côté énergie, les défaillances de centrales nucléaires couplées au développement de la climatisation ont engendré des hausses des prix de l'électricité.

L'agrivoltaïsme – s'il n'est pas la solution universelle aux trois défis que sont l'eau, la production agricole et l'énergie – a démontré cet été sa capacité à répondre aux problèmes du monde agricole confronté au dérèglement climatique. Les premiers retours des installations existantes durant ces derniers mois ont montré une nette diminution de température au niveau des plantes ou sous les panneaux solaires abritant des troupeaux. Mais aussi un meilleur rendement et une réduction des besoins en eau par rapport aux parcelles témoins. Un constat se dégage désormais avec netteté : l'agrivoltaïsme conçu comme un outil au service d'un projet agricole peut constituer un levier utile d'adaptation et de résilience pour les exploitations.

Le défi est désormais de lui permettre de trouver un modèle économique à la hauteur des services qu'il rend. L'agrivoltaïsme engendre des valeurs ajoutées autres que la production d'électricité décarbonée : protéger certaines cultures, préserver l'eau disponible, renforcer la résilience économique des exploitations et participer à notre souveraineté énergétique et alimentaire. Les appels d'offres de la Commission de régulation de l'énergie, outre leur intermittence, ont pour défaut principal le critère de prix du kilowattheure produit, qui ne tient aucun compte des autres bénéfices. Les projets agrivoltaïques se retrouvent mis en concurrence avec des centrales au sol ou avec des projets sur bâtiments qui n'ont ni les mêmes contraintes, ni les mêmes avantages. Il apparaît aujourd'hui, sur la base des retours d'expérience, que la meilleure des valorisations est l'autoconsommation collective où collectivités, entreprises agricoles ou particuliers trouvent un intérêt commun : mieux prendre en compte les retombées locales des projets tout en réduisant leur facture énergétique.

C'est dans cette perspective que le think tank Agridées a mis en place en novembre 2025 un groupe de travail consacré à l'autonomie des exploitations agricoles et des collectivités territoriales. Il regroupe des acteurs du monde agricole, des collectivités et des énergéticiens, notamment du photovoltaïque, et rendra ses conclusions en janvier 2027 en vue des prochaines élections. L'agrivoltaïsme sera un élément central des propositions attendues et le secteur agricole un des principaux vecteurs de la transition énergétique.



Crédit: TSE

journal-photovoltaïque.org

**Abonnement de 1 an (5 n° dont un hors-série),
au Journal du Photovoltaïque (en € TTC) :**
France 99 €, Europe 109 €, Monde 119 €.

Administration : Nathalie Bouhours
(tél. : 01 44 18 00 80)

Publicité : Yves Bitan (+ 33 1 43 57 93 89)

Directrice de la publication : Diane Lescot

Rédacteur en chef : Vincent Boulanger

Responsable des produits éditoriaux :
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

Rédacteurs : Claire Baudiffier, Elena Blum,
Yousra Gouja, Sylvain Hamanaka, Géraldine Houot,
Anne-Sophie Perraudin, Carole Rap

Secrétaire de rédaction : Rachel Laskar

Maquette – réalisation : Guillaume Bonduelle

Ont participé au comité de rédaction :

Jean-Louis Bal, Denis Bonnelle, Romain David,
Gaëtan Fovez, Stéphane His, André Joffre, Diane Lescot,
Richard Loyer, Pierre-Jean Ribeyron, Kathia Terzi,
Frédéric Tuillé, Cheyenne Ziadi.

Périodicité : parution trimestrielle

Dépôt légal : 3^e trimestre 2026

ISSN : 2115-824X

Commission paritaire : 0926 G 93033

Éditeur :  **OBSERV'ER**

Observatoire des énergies renouvelables
(Association régie par la loi de 1901)
Président : Vincent Jacques le Seigneur
20 ter rue Massue – 94300 Vincennes
Tél. : + 33 (0)1 44 18 00 80
www.energies-renouvelables.org



IMPRIM'VERT®

Imprimé sur les presses de Ziur Navarra
a Mutilla Baja, 31192 Espagne.

Ce numéro est imprimé sur du papier
100 % PEFC (issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées).

Ce magazine est expédié aux abonnés
sous film plastique 100 % recyclable.

